

## Formation des enseignants : faire réussir l'initiative du 20 mai 2010

A l'appel de la FSU, se déroulera jeudi 20 Mai une journée nationale décentralisée concernant la formation des enseignants. Cette action s'inscrit dans la poursuite de la mobilisation pour le retrait de la réforme en cours de la formation des enseignants, pour le retrait de ses textes publiés, et pour une tout autre réforme, que le SNESUP exige. Le gouvernement a décidé de passer en force et de mettre dans les classes dès la rentrée 2010 des jeunes reçus au concours, mais n'ayant bénéficié, pour la plus grande partie d'entre eux, d'aucune formation professionnelle. Pire, la formation prévue à cette rentrée 2010 comprend le compagnonnage et ne fait pas intervenir explicitement les universités et leurs IUFM. Dans les projets de textes présentés au CSE du 6 Mai, le cahier des charges est abrogé et non remplacé, ce qui supprime tout cadrage de la formation des enseignants, mettant plus encore en cause son caractère national. La FSU a décidé, comme d'autres syndicats et la FCPE, de boycotter le CSE du 6 Mai dont cette question est à l'ordre du jour.

Tout reste à faire pour améliorer la formation des enseignants partout sur le territoire ; pour démocratiser l'accès et la réussite des élèves et étudiants de la maternelle à l'université. Maintenant et plus que jamais s'impose la remise à plat de cette réforme qui constitue une régression inégalée du système éducatif.

Devant une opposition d'un niveau rarement atteint et avant d'engager l'avenir, il est temps de sortir du labyrinthe qu'est devenue la formation des enseignants pour les étudiants, les nouveaux recrutés et pour leurs formateurs. A quatre mois de la rentrée scolaire, il est temps de mettre un terme à deux années d'improvisation et de mépris. L'avenir de la jeunesse est en cause.

Il nous faut donc tout faire, avec les sections départementales FSU, les autres syndicats de personnels, les syndicats étudiants, les associations de parents d'élèves pour qu'une initiative se déroule le 20 Mai dans chaque IUFM et UFR concernée par la formation des enseignants, par exemple de 17 h à 20 h ou plus, en direction des personnels, des parents, des jeunes et qu'elle soit relayée par les medias.

Sur le site du SNESUP, voir dossier thématique sur maquettes et projets de maquettes – masterisation 2010  
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?cid=3813>

### DEMAIN JEUDI 6 MAI

### ELECTIONS CTPMESR - VOTER ET FAIRE VOTER FSU

Le SNESUP est sorti renforcé des élections au CTPU. Nous devons maintenant voter et faire voter massivement pour les élections à venir : CTPMESR, CS et CSI du CNRS, ... Il faut utiliser massivement les élections pour faire entendre notre voix !

Matériel de campagne disponible sur : <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=4965&ptid=10&cid=2920>

### IUT : refuser les atteintes à la vie démocratique de certains regroupements !!

### Faire émerger des Etats Généraux des propositions pour garantir les IUT et leurs formations

En pleine offensive ministérielle de restructuration du paysage universitaire, conduisant à diluer ce qui reste des représentations des personnels, après les dérives anti-démocratiques des PRES-EPCS, on assiste actuellement à des projets de regroupements d'IUT au sein de super-structures universitaires, dénommées « Collegium d'IUT ». Au moment où vont se dérouler ce jeudi 6 mai les Etats Généraux des IUT organisés par l'ADIUT, le SNESUP estime nécessaire d'engager le débat sur d'autres bases pour préserver les IUT, leurs formations et y accueillir un public diversifié d'étudiants.

Quelques projets de remembrement des IUT méritent que l'on s'y attarde tant ils écartent les personnels des prises de décisions sous le regard bienveillant du ministère. Ainsi, dans un projet lorrain, le regroupement de tous les IUT de la région se verrait gérer par un comité de pilotage composé exclusivement des directeurs et présidents des IUT. Les personnels et les étudiants seraient complètement exclus des instances de décisions de ces projets de collegiums, les conseils d'IUT étant réduits à des rôles de gestionnaires locaux. Si les présidents d'IUT sont désignés parmi les personnalités extérieures, ils sont en général issus d'un monde patronal partie prenante de la loi LRU. Regroupés dans l'UNPIUT, dont les prises de position sont proches du MEDEF, ils n'ont souvent qu'une vague idée de la vie des établissements et, pour la plupart, sont inconnus des acteurs effectifs des IUT : les personnels et les étudiants.

La stratégie du ministère est donc claire : ne rien supprimer des instances démocratiques, mais les vider de leur substance en favorisant leur mise sous tutelle par des super-structures les englobant dénuées de toute représentation démocratique des personnels. Gérer les ressources universitaires « à la performance » en fonction des intérêts du pouvoir économique est bien le but visé de ces structures dont la gouvernance est inspirée des dispositifs les plus néfastes de la loi LRU et du Pacte Recherche (cf. EPCS). Cela va à l'encontre de coopérations entre IUT et UFR, IUT et écoles qui ne peuvent que faciliter le développement scientifique et technique, les échanges pédagogiques et la poursuite des études des étudiants d'IUT ainsi que le revendique le SNESUP. A ce titre, la mise en œuvre d'un « cycle licence technologique », avec une vraie licence cadrée nationalement permettrait la poursuite d'études en Master.

Le SNESUP condamne de tels statuts de « collegium » tournant le dos tant à la démocratie qu'aux capacités de réponses des formations existantes aux besoins de la société. C'est aussi par le débat au niveau local dans les Conseils de composantes ou d'IUT, les Conseils d'Université que nous pourrions refuser ces projets et agir pour une toute autre politique.

Le SNESUP rappelle que la mise en œuvre des PPN exige que les moyens tant humains que financiers soient attribués en propre aux IUT.